

rairement écartée. Temporairement seulement car, comme le disait *Info-Tchad*, le 3 novembre 1986, « les criquets restent suspendus au-dessus du Tchad comme une épée de Damoclès ». En effet, en 1986, la lutte contre les acridiens a commencé très tard, à cause de l'arrivée tardive des produits chimiques, et les criquets ont eu le temps d'enfourer dans les champs des mil-

lions d'œufs qui n'attendent que l'arrivée des prochaines pluies pour éclore. Si rien n'est fait, la campagne agricole de 1987 pourrait de nouveau tourner à la catastrophe. Le gouvernement tchadien a donc indiscutablement obtenu des succès, mais une vigilance de tout instant demeure de rigueur.

(25 janvier 1987)

Kenya : les appétits s'aiguisent

LES prochaines élections législatives ne sont pas prévues avant septembre 1988 ; l'économie, sans être florissante, semble pour l'instant sortie du creux de la vague ; toute contestation estudiantine ou parlementaire a disparu ; pourtant le pouvoir kényan témoigne d'une nervosité qui rappelle fort les événements de 1981-1982. Le Kenya traversait alors une très grave crise économique et le gouvernement du président Moi répondait à la moindre velléité de mécontentement trop ouvertement exprimée par une répression aveugle (fermetures d'établissements universitaires ; détention et emprisonnement de certains députés remuants, d'enseignants trop critiques ; remaniements ministériels et mutations dans la fonction publique presque tous les deux mois). Cette effervescence culmina avec la sanglante tentative de

coup d'État du 1^{er} août 1982. Mais, en 1983, la disgrâce de l'ancien ministre de la Justice et des Affaires constitutionnelles, Charles Njonjo, et la remise en liberté de la plupart des emprisonnés politiques avaient laissé penser que la page était définitivement tournée.

En réalité, il semble que les fissures datant de l'accession à la présidence de Daniel arap Moi en 1978 n'aient jamais été vraiment colmatées. La dernière série de détentions et de procès politiques manifeste en effet à la fois le désarroi des gouvernants et les dissensions qui traversent la classe politique. De fait, le mouvement clandestin *Mwakenya* (Le Kényan), phénomène nouveau si l'on tient compte de sa structuration et de son apparente détermination, autour duquel tourne la crise présente, aurait en réalité été organisé dès 1980.

Mwakenya et le retour à la répression

Après une accalmie de près de trois ans, c'est à la fin de 1985 qu'ont repris arrestations et mises en détention sans jugement d'individus jugés suspects par le pouvoir. Au début, on a pu croire que ces opérations étaient dirigées contre de petits fonctionnaires, des enseignants, de jeunes cadres isolés, surpris en possession de littérature dite « subversive ». Traduits devant les tribunaux, les prévenus étaient régulièrement condamnés à des peines de prison ferme, sans option d'amende, peines manifestement disproportionnées par rapport aux faits qui leur étaient reprochés. Les textes incriminés n'étaient jamais lus en public mais seulement à huis clos. Les appels furent systématiquement rejetés. Puis, à mesure que les arrestations se multiplièrent, les procès devinrent de plus en plus expéditifs, les peines, de plus en plus lourdes (de 18 mois à 10 ans de prison ferme).

De toute évidence, *Mwakenya* inquiétait sérieusement le gouvernement. D'autant plus qu'il ne correspond à aucune des formes habituelles d'organisation politique qu'a connues le Kenya : ni groupe de pression à base ethnique (comme la GEMA ou la Luo Union), ni association professionnelle (comme les syndicats), ni formation religieuse. Le pouvoir se trouve donc confronté à une forme d'opposition insolite, clandestine, aux ramifications vastes et complexes s'étendant apparemment à tout le pays ; un ensemble où se retrouveraient jeunes et vieux, universitaires et paysans, ingénieurs et petits employés de bureau, hommes originaires de la plupart des ethnies.

Ce que l'on sait de *Mwakenya*

a filtré au cours des procès, pour l'essentiel. Le mouvement fonctionnerait comme une société secrète. Il faut, pour y entrer, subir un rite d'initiation, jurer le secret et prêter serment de fidélité à des idéaux nationalistes et socialistes. Le nouvel initié est rattaché à une cellule de 4 ou 5 membres ; il doit recruter d'autres adhérents, en opérant le plus discrètement possible. Ainsi seront constituées d'autres cellules, aussi cloisonnées que faire se peut pour limiter les risques d'infiltration. Lors d'un procès qui se déroula à Nakuru, on apprit ainsi qu'un cadre du Ministère de l'agriculture avait tenté de se suicider par crainte de parler sous la torture policière. Il comparut avec une jambe dans le plâtre et le visage contusionné, refusa de demander des circonstances atténuantes et prononça un vibrant réquisitoire contre le régime, diatribe reprise par toute la presse.

Mwakenya ne se rattache, semble-t-il, à aucune organisation connue. Le titre de son journal, *Mpatanishi* (« Le Rassembleur » en swahili) se réfère sans doute à la publication nationaliste diffusée en kikuyu dans les années 20, sous la direction de Jomo Kenyatta : *Mwigwithania*. Le swahili permet aujourd'hui de toucher un public populaire dans toutes les régions du Kenya ; il souligne que le mouvement ne veut paraître ni élitiste ni tribaliste. L'apparition de *Mwakenya* a été pour certains hommes politiques l'occasion de manifester leur loyauté inconditionnelle au Président. Les campagnes de dénonciation ont donc non seulement visé les opposants sans visage mais ont également servi à régler quelques comptes en assimilant tiédeur dans l'allégeance au chef de l'État à soutien envers la « subversion ». Tant

et si bien que le Président lui-même a dû y mettre un terme afin, dit-il, de « permettre aux forces de la sécurité et de la justice d'agir en toute sérénité ».

Arrestations et procès ont donc continué, bien que l'on note une diminution du nombre des inculpations depuis le début de juillet 1986, compensée par une recrudescence des incarcérations sans jugement sur ordre présidentiel, plus discrètes et auxquelles la presse ne peut donner autant de publicité. Parmi les récentes victimes de ces mesures, on peut citer : Mukaru Ng'ang'a, ancien chercheur à l'Université de Nairobi, sorti de détention il y a à peine deux ans ; Ngotho Kariuki, ancien doyen de la Faculté de commerce ; George Mkangi, maître de conférence en sociologie ; Oketch Owiti, maître assistant en droit ; Kariuki Gathithu, maître assistant en informatique et Clément Cyaya, professeur de beaux-arts à Kagumo College. Deux anciens dirigeants étudiants de l'Université de Nairobi ont également été placés en détention : Mwandawiro Mghanga et Gacheche wa Miano.

D'autres furent arrêtés puis relâchés après des interrogatoires plus ou moins longs : Gakaara Wanjau, écrivain et éditeur travaillant à la promotion du kikuyu depuis les années 50 ; Atieno Odhiambo, maître de conférences en histoire et Salim Lone, journaliste maintenant fonctionnaire de l'UNICEF à New York. Ce dernier, Kényan d'origine indo-pakistanaise, vient d'être déchu de sa nationalité, mesure peut-être appliquée pour la première fois au Kenya.

L'introuvable consolidation politique

Par ailleurs, Daniel arap Moi a décrété l'abaissement de l'âge de la retraite à 55 ans, voire à 50 ans dans certains cas pour les fonctionnaires. Des hommes, surtout des Kikuyu, jugés peu fidèles, ont ainsi pu être remplacés par d'autres, proches du Président. Parallèlement, le commandement des forces armées a été renouvelé dans de curieuses conditions à l'occasion du départ du chef d'état-major, le général Mulinge, au mois de juin 1986. Le major général Sawe fut nommé ambassadeur à Ottawa ; le major général Musomba fut envoyé, lui, à Karachi et le colonel Muhindi, attaché militaire à Kampala, pour que la relève puisse être assurée par le général Mohammed et le lieutenant général Leges, militaires sortis du rang, médiocrement instruits mais réputés loyaux à l'égard du Président.

On peut également remarquer que le Président écarte de son entourage certains amis d'hier pour les remplacer par des responsables de l'ancienne KADU (*Kenya African Democratic Union*), parti dont Daniel arap Moi fut le vice-président et qui, en 1964, se fonda dans la KANU, parti aujourd'hui unique. Ainsi, la promotion de Justus ole Tipis, ancien aide-vétérinaire en pays maasai, à un ministère d'État est due à son amitié ancienne avec le Président ; ce dernier a en particulier assuré sa réélection au Parlement en convainquant son rival habituel, William ole Ntimama, d'abandonner la politique pour devenir président de la société d'État géante qu'est l'*Industrial and Commercial Development Corporation*. De même, Jackson Angaine, âgé de plus de 80 ans, est

récemment revenu sur le devant de la scène politique après avoir été battu aux élections de 1979. Quant au troisième ministre d'État, Maalim Mohammed, il semble avoir profité de l'ascension de son frère, le général Mohammed, pour opérer une percée inattendue et représenter au sommet de l'État la province du Nord-Est à population majoritairement somali, où les rebelles shifita n'ont jamais pu être complètement amenés à résipiscence.

Dans le cadre de cette stratégie de consolidation, le Président sillonne depuis quelques mois le pays pour stimuler les adhésions au parti unique et désigner, parmi les notables locaux, ceux qu'il considère loyaux. En fait, Daniel arap Moi n'hésite pas à intervenir dans les affaires locales : il a confié la responsabilité des campagnes de recrutement du parti aux préfets et sous-préfets qui dépendent directement de lui ; des politiciens populaires, mais dont l'allégeance au Président était considérée comme incertaine, ont été écartés des postes partisans qu'ils occupaient, dans des conditions peu claires. Tel fut le sort de Martin Shikuku à Butere. A l'inverse, des hommes comme Robert Ouko à Kisumu et James Njiru à Kirinyaga ont bénéficié de soutiens importants.

On peut se demander si la décision de Daniel arap Moi d'instaurer de nouvelles procédures de vote lors des élections pour désigner les organes de base du parti ne participe pas du même objectif. Au lieu de déposer un bulletin dans une urne, les votants sont invités à se placer en file derrière le candidat de leur choix, des fonctionnaires procédant alors au décompte des « voix » et proclamant sur le champ les résultats. C'est ainsi que furent désignés les délégués qui, réunis à

Nairobi le 20 août 1986, convinrent d'appliquer la même méthode lors des élections parlementaires.

Or, la même semaine, 1 200 pasteurs protestants étaient rassemblés à Kenyatta University, non loin de Nairobi, et firent connaître leur inquiétude devant ce détournement des procédures démocratiques. Le lendemain, la hiérarchie catholique, par la bouche de Ndingi mwana a Nzeki, évêque de Nakuru et secrétaire général de l'Épiscopat, fit remarquer qu'il semblait inconcevable qu'un prêtre pût s'aligner publiquement derrière un politicien sans provoquer de divisions au sein de la paroisse dont il a la charge.

Les hommes d'Église se trouverent alors en butte à de violentes attaques de la part de milieux proches de la présidence, d'hommes tels que Kariuki Chotara, le puissant patron de la KANU à Nakuru, ou de Robert Ouko et Peter oloo Aringo, luo ralliés à Daniel arap Moi. Et rapidement, ce ne furent plus seulement les scrupules des ecclésiastiques qui furent stigmatisés, mais aussi le silence de ceux qui refusaient de se joindre aux partisans de l'alignement. Le premier visé fut, encore une fois, le vice-président, Mwai Kibaki qui, au surplus, avait été l'invité d'honneur de la réunion pastorale d'où tout était parti. Toutefois, devant le soutien dont bénéficiaient les ecclésiastiques dans plusieurs secteurs de la population, le président arap Moi dut faire légèrement marche arrière et assurer que pasteurs, prêtres ainsi que fonctionnaires et militaires pourraient continuer à bénéficier d'urnes et d'isoloirs.

D'incessantes rivalités économiques

Dans le domaine économique, deux tendances méritent d'être soulignées. D'une part, le désengagement de plusieurs firmes multinationales, notamment d'origine américaine : Coca Cola a fermé son bureau régional sis à Nairobi et a confié des licences d'exploitation à des entrepreneurs locaux ; Mobil Oil, la Bank of America, Firestone, Twentieth Century Fox ont agi de même et l'American Life Insurance Company, la First National Bank of Chicago s'apprêteraient à en faire autant. Pourtant la situation du Kenya n'est pas si mauvaise : la balance commerciale a été positive l'an dernier, le service de la dette reste raisonnable et les réserves en devises sont à leur plus haut niveau depuis six ans. Les risques politiques semblent mineurs et l'armée de l'air américaine continue d'utiliser la base de Nanyuki, tandis que la marine visite fréquemment le port de Mombasa en vertu d'accords signés en 1980.

En fait, la seconde tendance fournit peut-être un élément d'explication de la première. En quittant le Kenya, les firmes américaines ne cèdent pas leurs avoirs à n'importe qui. La plupart de leurs intérêts ont en réalité abouti entre les mains du président arap Moi ou de ses associés kényans, le ministre de l'Énergie, Nicholas Biwott, le secrétaire général de la Fonction publique, Simon Nyachae, par exemple, ou encore de ses associés d'origine indo-pakistanaise souvent proches de l'Aga Khan, comme Mohamed Alibhai et N.N. Merali, voire israélienne dans le cas des repreneurs de Mobil transformé en Kobil Oil. Certaines de ces firmes (Firestone, Bank of America)

continueront en tout état de cause à être encadrées par des Américains à la suite de contrats de gestion passés entre nouveaux et anciens propriétaires. Toutefois, l'important est sans doute que, grâce à leur position à la tête de l'État, le Président et ses proches sont en mesure de se doter d'une base économique susceptible de les poser en rivaux sérieux des puissants hommes d'affaires qui avaient émergé au temps de Jomo Kenyatta et qui continuent de former un contre-pouvoir économique.

D'ailleurs, cet enracinement économique du groupe présidentiel correspond à la mise en difficulté d'un certain nombre d'entrepreneurs kényans n'appartenant pas au même cercle. Les banques nationales ont ainsi obtenu la mise en liquidation du Kimani Court Hotel de Nairobi, propriété d'un ami politique de Charles Njonjo ; de la même façon, Stanley Githunguri dut faire face à la justice pour une affaire ancienne, déjà classée. Il bénéficia encore une fois d'un non-lieu. En fait, l'intéressant n'est pas que ces hommes aient commis des irrégularités ; peu de ceux qu'on appelle au Kenya des *politicians cum businessmen* pourraient se prévaloir d'un parcours sans faute au regard de la loi. Ce qui frappe, c'est que certains d'entre eux, dans des circonstances données, soient traduits devant les tribunaux. Le dynamisme de quelques hommes d'affaires kikuyu qui avaient cru possible de passer du commerce à la banque a été récemment mis à mal : la hache est tombée sur la Rural Urban Credit Co. Ltd, sur la Continental Credit Co. Ltd, sur l'Union Bank et sa filiale, Jimba Credit Co. Ltd, toutes placées à l'heure actuelle en règlement judiciaire. Dans le même temps, le Pré-

sident et ses amis semblent tentés par la même aventure et entreprennent de créer leurs banques et institutions financières ; ils ont pris le contrôle de la Bank of America et ont lancé la Trade Bank, entre autres.

La dimension proprement politique de ces rivalités économiques apparaît encore plus clairement lorsqu'on constate que la plupart des hommes mis en difficulté sont réputés proches du vice-président Mwai Kibaki. Une fois de plus, ce dernier paraît être la cible privilégiée

d'un groupe qui souhaite dominer totalement l'État, tant dans ses appareils politiques qu'économiques. La relative discrétion du vice-président, son habileté manœuvrière, les soutiens dont il bénéficie encore dans les milieux économiques lui ont permis jusqu'à présent de se maintenir. Mais nul ne sait combien de temps il pourra résister ainsi sans avoir à se démettre ou à contre-attaquer ouvertement.

La Guinée va-t-elle continuer à négliger son agriculture ?

En Guinée, où le « naufrage » de l'économie est patent (1), le secteur agricole a subi le plus cuisant échec de la période Sékou Touré. Néanmoins, la priorité affirmée par le nouveau régime, depuis bientôt trois ans, en faveur d'un développement rural, ne se traduit pas encore par des actions concrètes.

Au contraire, les mesures « d'assainissement » prises sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale sont difficilement compatibles avec les objectifs affichés d'autosuffisance alimentaire et de promotion de la petite exploitation paysanne. Après la période d'euphorie qui a suivi dans les campagnes la libéralisation du régime, le risque d'un appauvrissement des paysans, d'une coupure accentuée entre la

capitale et le monde rural nous paraît dans le droit fil de la politique engagée qui accroît la dépendance du pays.

La population de la Guinée est estimée à 5,5 millions d'habitants (pour 250 000 km²) en 1985, dont 75 à 80 % vivent de l'agriculture. La croissance démographique moyenne se situerait entre 2,5 et 3 % par an, mais Conakry qui regroupe déjà 13 % de la population, 700 000 habitants, va voir son poids augmenter encore (16,5 % en 1995 avec 5,6 % de croissance annuelle). C'est la seule grande ville du pays (la deuxième, Kankan, ne compte que 80 000 habitants) et le déséquilibre entre la capitale et les régions intérieures est accentué par sa situation côtière. Le relief montagneux du pays, sa forme même, la détérioration du réseau routier ne favorisent pas non plus les échan-

(1) Cf. l'article du directeur de la FAO, E. Saouma, « Afrique, éviter le naufrage », *Le Monde diplomatique*, sept. 1986.